

Les bibliothèques jeunesse et la création littéraire

Soutien à la création ou aide à la production ?

Depuis une bonne trentaine d'années, les bibliothèques publiques pour la jeunesse accompagnent, devancent, soutiennent l'émergence d'une littérature de qualité pour la jeunesse, lisent tout ce qui paraît dans ce domaine, sélectionnent, promeuvent, encouragent créateurs et éditeurs. Pas tous, bien sûr. Elles se méfient de beaucoup, jugés trop commerciaux, sont inconditionnelles d'autres, appréciés pour la qualité littéraire ou artistique de leur production, et avec lesquels elles partagent des valeurs communes (sociales, éducatives, voire politiques au sens large).

Véronique Soulé

Livres au trésor
vsoule@easyconnect.fr

Tout comme l'édition pour la jeunesse, les bibliothèques pour la jeunesse ont connu un tel développement au cours des vingt dernières années, qu'elles sont, enfin, complètement légitimées auprès des éditeurs, auteurs et illustrateurs, pour lesquels elles sont devenues des partenaires relativement incontournables. La littérature de jeunesse est enfin « sortie » de l'institution scolaire. Le phénomène Harry Potter y a contribué, reste à voir si cela restera un épiphénomène.

D'abord par le choix de leurs acquisitions, ensuite par leurs différentes actions pour promouvoir œuvres et créateurs, par leurs relations avec les éditeurs et les auteurs, les bibliothèques jouent un rôle, certes pas déterminant mais indispensable, dans le soutien à la création littéraire pour la jeunesse.

Mais attention à l'arbre qui cache la forêt : certaines bibliothèques font beaucoup de choses dans ce domaine et depuis longtemps (Grenoble, la Maison du livre, de l'image et du son à

Villeurbanne, etc.). Leur taille et leur importance les y incitent. Pourtant un peu partout, des projets se développent, souvent plus humbles, et presque toujours liés à la personnalité des bibliothécaires, aux relations tissées avec les auteurs, les éditeurs, les partenaires.

Les acquisitions

L'augmentation constante de la production de livres pour la jeunesse (plus de 7000 en 2001) et la concentration des maisons d'édition (actuellement, sept groupes représentent plus de 90 % de la production) entraînent une rotation très rapide des livres, avec des incidences évidentes sur la qualité des livres, sur le travail des éditeurs et directeurs de collections, des auteurs mêmes. La littérature de jeunesse n'échappe pas à cet état de fait : que la demande soit explicite ou pas auprès de l'auteur, celui-ci répond à une certaine pression, à une

Véronique Soulé a été successivement institutrice puis bibliothécaire jeunesse à Bagneux avant de devenir responsable du centre de ressources en Seine-Saint-Denis sur le livre de jeunesse, Livres au trésor. Rédactrice en chef de la Sélection annuelle de Livres au trésor, elle a publié « Censures et autocensures autour du livre jeunesse » (BBF, n° 3, 1999) et tient une rubrique régulière dans la Revue des livres pour enfants sur l'actualité des sites Internet sur la littérature de jeunesse.

certaine demande des enfants. « *S'il subsiste par bonheur des éditeurs qui ont une haute conception de leur métier et du rôle qu'ils ont à jouer, on sait qu'il se trouve maintenant, derrière chaque éditeur ou directeur de collection, un contrôleur de gestion ou un directeur financier ! La notion de profit domine le marché. Cette situation de l'édition influe forcément sur la notion de bonne littérature. La recherche du profit avant tout et le plus gros possible se répercute sur le travail des auteurs et peut les inquiéter à juste titre. La demande des éditeurs, les thèmes, la conception des ouvrages posent trop souvent problème. On tire vers le bas, le facile, le médiocre [...]* », peut affirmer Bertrand Solet¹ à ses collègues regroupés dans la Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse.

Comment, alors, qualifier la création littéraire pour les enfants ? La production de quelques éditeurs – repérés comme étant de qualité, innovants – que les bibliothécaires achèteront pour ainsi dire les yeux fermés ? La production de certains auteurs reconnus dans les bibliothèques, quasiment labellisés et suivis de livre en livre, tandis que d'autres y ont difficilement droit de cité ?

Comment les bibliothèques choisissent-elles leurs collections ? Nous n'aborderons pas ici les politiques d'acquisition des bibliothèques jeunesse, qui soulèvent de nombreuses questions. Vu l'inflation de la produc-

tion, il leur est de plus en plus difficile de se tenir au courant de toutes les publications, celles des petits éditeurs en particulier et de tous ceux qui ne sont pas ou mal diffusés. Les comités de lecture, les revues professionnelles sont, bien sûr, des aides au choix utiles et indispensables mais forcément insuffisantes, en raison entre autres de leur décalage dans le temps. Les critiques sont souvent lapidaires et ne permettent pas toujours de se faire une opinion. Car les bibliothécaires ne veulent pas se tromper dans leurs choix : les livres

**Nombre de critères
– moraux, idéologiques,
pédagogiques, personnels –
conduisent un grand
nombre de bibliothécaires
à être, finalement,
plutôt conformistes
dans leurs achats
et à ne pas prendre
le risque d'acheter
des livres trop audacieux**

doivent être bons, de qualité et plaire aux enfants. « *Ils ne sortent pas !* » entend-on régulièrement dans la bouche des bibliothécaires, à propos de livres réputés difficiles, et qu'ils disent avoir pourtant pris soin de promouvoir, par exemple en les retirant des rayons pour les exposer. Quelles actions de médiation imaginer pour les faire sortir ? Aussi, souvent, les livres sont-ils « testés » avant d'être achetés (en plusieurs exemplaires, par exemple), le jeune lecteur étant, au final et à son insu, le décideur.

Encourager une création littéraire de qualité implique forcément de

s'aventurer sur des chemins moins conformistes, de prendre le risque de choquer, heurter ou en tout cas d'étonner le lecteur. Or, en littérature de jeunesse, le premier lecteur ne sera jamais celui qui est concerné, l'enfant, mais le prescripteur ou le médiateur, qui, lui, doit être séduit pour proposer l'ouvrage aux enfants. Entrent alors en ligne de compte nombre de critères – moraux, idéologiques, pédagogiques, personnels – qui conduisent un grand nombre de bibliothécaires à être, finalement, plutôt conformistes dans leurs achats et à ne pas prendre le risque d'acheter des livres trop audacieux (d'un point de vue artistique, littéraire ou thématique). Sans parler des livres vite considérés comme « n'étant pas pour les enfants » : on connaît la patience et l'énergie déployées par Christian Bruel, éditeur de l'ex-Sourire qui mord, présent sur chaque salon, à chaque manifestation, pour convaincre du contraire nombre de bibliothécaires, perplexes avant d'être convaincus, voire enthousiastes.

Sélection ou censure ?

À l'autre extrémité, la littérature dite médiocre (les séries, pour faire court) est peu présente sur les rayons des bibliothèques. Elle est achetée à contrecœur et destinée aux « mauvais lecteurs » qui ne lisent rien d'autre. Les bibliothécaires mettront tout en œuvre pour les orienter dès que possible vers d'autres livres.

On peut pourtant avancer que la création existe dans ce domaine. C'est en tout cas ce que défend âprement Michel Amélin, auteur de séries populaires pour la jeunesse ; il s'insurge contre les bibliothécaires qui vilipendent encore ce type de littérature, pourtant très prisée par les adolescents. Il va même jusqu'à dire : « *Face aux collections populaires, les médiateurs crient au bas de gamme, car les enfants leur échappent en devenant leurs propres prescripteurs ! Une littérature jeunesse*

1. « L'enfant, notre lecteur... », Les Cahiers de la Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse, n° 2, Automne 2001.

populaire et de qualité doit, par sa définition même, toucher un grand nombre de lecteurs. Le plus grand nombre ! Si le succès est au rendez-vous, beaucoup diront qu'il s'agit uniquement d'une bonne dynamique du tiroir caisse. Pourtant, s'il y a engrangement de bénéfices, il faut savoir que c'est la conséquence évidente d'une démarche et de la reconnaissance d'une action en faveur d'un nombreux lectorat ignoré, méprisé, oublié, muet et perdu devant la page imprimée d'un livre². »

Sélection, censure, auto-censure ? Le débat n'est pas nouveau, mais de fait toujours aussi actuel, d'autant plus que les bibliothécaires les plus chevronnés ne manquent pas de se lamenter sur l'absence de formation réelle, voire sur un manque de culture ou d'intérêt pour la littérature de jeunesse chez les nouveaux arrivants dans la profession. Les bibliothécaires doivent satisfaire autant les enfants que les adultes (parents, enseignants, éducateurs) et font souvent des compromis, même s'ils ne l'avouent pas facilement. Du côté des éditeurs, la question se pose encore aujourd'hui, aux dires d'auteurs tels que Patrick Cauvin : à l'entendre, lorsqu'un éditeur lui demande d'écrire spécifiquement pour la jeunesse, cela revient à lui demander d'éviter la politique, la religion, le sexe, l'argent. Dans ces conditions, il considère la littérature pour la jeunesse comme une littérature « réduite », alors que les jeunes lisent et plébiscitent ses livres tout public³.

Les comités de lecture jeunesse existent un peu partout en France et sont souvent des lieux de réflexion sur l'édition jeunesse, entre professionnels bien sûr, mais aussi avec les auteurs ou les éditeurs. L'apparition d'une nouvelle collection ou maison d'édition, des politiques ou pratiques éditoriales qui étonnent, embarras-

sent ou heurtent, des livres qui déclenchent les passions et discussions sont l'occasion, plusieurs fois dans l'année, d'inviter (à Livres au trésor, par exemple) auteurs, illustrateurs ou éditeurs. Créateurs et éditeurs expliquent leur démarche et leurs choix,

Aux dires
de Patrick Cauvin,
lorsqu'un éditeur
lui demande d'écrire
spécifiquement pour la
jeunesse, cela revient
à lui demander d'éviter
la politique, la religion,
le sexe, l'argent

entendent remarques et critiques, pas toujours laudatives. Les éditeurs peuvent en profiter pour solliciter conseils et avis auprès de professionnels qui connaissent bien le livre de jeunesse (et son histoire) et les lectures des enfants.

Mais la fonction première de ces comités, c'est d'abord, pour les bibliothèques, de faire le tri dans la surabondance de la production jeunesse pour leurs acquisitions. Il est encore possible en jeunesse de lire tout ce qui sort et donc de pouvoir acheter tout ce qui est intéressant (ce qui n'est pas le cas en littérature générale). Ensuite, et selon les personnes qui participent à ces comités, on s'arrêtera plus longuement sur de nouvelles tendances éditoriales, des nouveaux auteurs, des œuvres singulières. Ces temps d'échange sont d'ailleurs de plus en plus considérés comme des temps de formation (mais est-ce là le rôle des comités de lecture ?) par des responsables de bibliothèques qui y envoient de préférence leurs nouvelles recrues.

L'aide directe à la création

Si les achats des bibliothèques représentent une grande part du marché, ils ne suffisent évidemment pas à assurer, à eux seuls, l'équilibre financier d'un éditeur, même modeste. L'amortissement d'un livre d'images se situe à environ 3 500 exemplaires (5 000 pour un documentaire), alors que l'ensemble des bibliothèques achète, au mieux et sauf exception, 3 000 exemplaires d'un titre. Sauf pour des maisons d'édition, telles Grandir, qui ont choisi de vendre leurs ouvrages essentiellement auprès des bibliothèques, en s'appuyant sur une structure de diffusion autonome.

Mais les éditeurs jeunesse (surtout, bien sûr, les petites structures) sont quasi unanimes à confirmer que la présence de leurs livres en bibliothèque ne leur retire pas des ventes ; au contraire, elle provoque des achats complémentaires par les parents qui les y découvrent et les lisent avec leurs enfants avant de se rendre en librairie. Non seulement la bibliothèque est une vitrine valorisante pour l'auteur et l'éditeur, mais elle participe à la durée du livre (souvent vite retiré des tables des librairies, la rotation des livres jeunesse ayant rejoint celle de la littérature générale). Des éditeurs soulignent même que certains de leurs livres « fonctionnent » seulement en bibliothèque, car ils ont besoin d'être expliqués au grand public : par exemple, que la collection « Les objets font l'histoire » (Casterman) était grandement appréciée par les bibliothécaires mais pas du tout par le grand public. D'où le nom de « collection de bibliothécaires » !

Il arrive, mais plutôt rarement, qu'à l'instar de l'État ou d'autres collectivités territoriales (conseil général, conseil régional), une municipalité soutienne financièrement la création d'un ouvrage pour les enfants. Ainsi, à Nanterre, depuis 1990, la Ville, à travers sa bibliothèque, commande à un jeune auteur ou à un petit éditeur (ou

2. *Id.*

3. *Littérature et jeunesse*, actes du colloque Paris INRP, 23, 24, 25 mars 1993, Promolej/INRP, coll. « Didactique des disciplines », 1995.

plusieurs en concurrence) un album pour les enfants des classes maternelles. La Ville achète 4500 exemplaires et dédommage l'éditeur des frais de création et des premiers tirages. Cette aide a permis à certains projets audacieux (tant sur le plan de la création que sur celui du coût) de voir le jour, comme *Ces nains portent quoi ????* de Paul Cox (Seuil, 2001). Une audace créative, pas toujours bien perçue par les enseignants, voire par les parents : les nombreuses plaintes de Nanterriens, s'alarmant sur l'usage de leurs impôts, lors de la diffusion de *Galipette* de Béatrice Poncelet (Albin Michel jeunesse, 1992) ou d'*Un ange passe* (Muriel Otelli, Seuil Jeunesse, 1998), ont contraint les bibliothécaires, contre leur gré, à commander un ouvrage à un auteur dit « difficile », une année sur deux seulement. Mais, consciente qu'un travail de médiation auprès des adultes et des enfants pourrait leur permettre de mieux faire comprendre la démarche artistique d'un créateur, l'équipe de la bibliothèque demande dorénavant à ce dernier de concevoir également une exposition des originaux.

Les bibliothèques jeunesse collaborent rarement à la création d'un livre (hormis, bien sûr, les relations individuelles avec un auteur ou un éditeur qui peuvent infléchir des choix éditoriaux, ou quelques cas de bibliothécaires directrices de collection). On peut, à ce sujet, citer le cas récent de l'ouvrage *Oradour, la douleur* (Rolande Causse, Georges Lemoine, Syros, 2002), sur lequel la mention « avec le soutien de la Bibliothèque francophone multimédia de la ville de Limoges » en page de garde m'a incitée à interroger la responsable jeunesse. En fait, l'édition de ce livre répondait à une commande : le Centre de la mémoire d'Oradour souhaitait développer un projet culturel (exposition, atelier d'écriture) et éditorial sur le thème de la mémoire, mais n'avait aucune compétence dans le domaine. La bibliothèque, en la personne de sa responsable jeunesse, a non seulement proposé et mis en re-

lation l'auteur, l'illustrateur et l'éditeur, mais elle a accompagné l'éditeur dans son projet tout au long de sa réalisation. Par ailleurs, une convention entre le Centre de la mémoire et la ville de Limoges a délimité les actions et les engagements financiers de chaque partenaire.

Les éditeurs reconnaissent tendre l'oreille lorsque des bibliothécaires pointent des secteurs, des thèmes, des genres de livres qui ne sont pas ou moins traités, sans pour autant vouloir répondre à cette « demande », mais plutôt pour sentir l'air du temps. Ils s'appuieront volontiers sur la connaissance approfondie du patrimoine littéraire pour la jeunesse d'un certain nombre de bibliothécaires pour décider de rééditer des livres épuisés depuis longtemps tels que *Ronya fille de brigand* d'Astrid Lindgren (Hachette Jeunesse 2002) ou *Lettres d'un oncle perdu* de Mervyn Peake (Casterman, 1997), des livres d'auteurs étrangers encore jamais publiés en France et plébiscités dans leur pays, ou des livres d'artistes pour les enfants.

Les bibliothèques et les éditeurs

Dans l'ensemble, les bibliothèques entretiennent de bons rapports avec les éditeurs (une cinquantaine de maisons, y compris les éditeurs de littérature générale publiant des collections ou des titres pour la jeunesse), voire des rapports amicaux avec certains (de petites structures), ou bien encore avec les directeurs de collections. Les éditeurs se déplacent pour rencontrer les bibliothécaires lors de journées professionnelles ou de manifestations publiques, sollicitent des commentaires ou des conseils sur leurs livres, etc. Certains mènent des actions spécifiques en direction des bibliothèques, avec lesquelles ils tissent des liens particuliers et réguliers. Lors des journées professionnelles des salons du livre, à Montreuil par exemple, des stands d'éditeurs ne dé-

semblent pas. Alain Serres, de Rue du monde, affirme qu'il y vend quatre fois plus de livres que les autres jours et reçoit beaucoup d'encouragements de la part des bibliothèques. Les bibliothécaires jeunesse apprécient ces moments d'échanges autour de livres qu'ils ou elles promeuvent et font lire tout au long de l'année.

Les bibliothèques jeunesse prêtent une attention particulière aux petites maisons d'édition, souvent plus tournées vers la création et l'innovation. Cette attention est souvent liée aussi à la personnalité des éditeurs, en particulier ceux qui sont ouverts aux rencontres et aux échanges, ou qui « communiquent » beaucoup. Tous ces éditeurs ont en commun - outre le fait d'être indépendants et d'avoir une production « de qualité », souvent innovante - d'être très à l'écoute des professionnels et de tenir un véritable discours aussi bien sur l'enfance que sur leur production. La plupart de ces maisons (mais pas toutes) sont jeunes, qui n'ont pas plus de cinq ou six ans. Ce qui n'empêche pas certaines d'avoir leurs *aficionados*. On peut ainsi lire à propos d'un livre, dans une sélection de nouveautés établie par une bibliothèque : « *Et bien sûr, c'est encore du Thierry Magnier !* » Le même Thierry Magnier se déplace très souvent pour faire des conférences dans les bibliothèques, conscient qu'elles seront alors plus attentives à ce qu'il édite : il y explique sa démarche, ses prises de risque, tant du point de vue du contenu que commercial (par exemple avec *Le Monde palestinien*), son refus de faire imprimer ses livres en Chine ou en Asie, même si c'est peu rentable, et bien sûr le prix du livre. Il tient à faire connaître aux bibliothèques ses positionnements idéologiques ou déontologiques, qu'il souhaite partager avec elles.

À cet égard, l'histoire de la création de Rue du monde est intéressante : pour assurer son démarrage en 1996, Alain Serres a mis en place une formule d'abonnement-souscription (pour les quatre premiers livres),

proposée aux écoles et aux bibliothèques qui ont été plus de mille à répondre, dont sept cents étaient des bibliothèques municipales et des bibliothèques départementales de prêt. Ce qu'il a considéré comme un pari audacieux pour ces bibliothèques, qui ont certainement dû réaliser des prouesses administratives pour acheter des livres qui n'existent pas, et ce d'autant plus quand on sait que les bibliothécaires veulent voir les livres

Quand on sait
que les médias sont
peu enclins à s'intéresser
à la littérature de jeunesse,
les bibliothèques, surtout
les plus importantes ou les
plus « communicantes »,
deviennent un lieu
de promotion
pour les éditeurs,
au même titre
que les librairies

avant de les acheter. Cela lui a permis de faire ses livres, et surtout de convaincre un distributeur (Harmonia Mundi) de diffuser un jeune éditeur. Il a reçu beaucoup de courrier d'encouragement et de soutien de la part des bibliothèques (« *Nous espérons beaucoup d'ouvrages attrayants véhiculant autre chose que du gnan-gnan et des idées reçues. Bravo ! Continuez. Nous vous soutiendrons dans la mesure de nos moyens* » ; « *Beaucoup d'enthousiasme face à une telle initiative. Le projet de couper la tête aux idées toutes faites est séduisant. Bon vent* »). Étonnamment, aucune bibliothèque de la Seine-Saint-Denis n'avait souscrit.

De leur côté, les éditeurs jeunesse chantent en chœur les louanges des bibliothèques jeunesse et des bibliothécaires. Ils disent tous souffrir du manque de critiques dans la presse écrite ou audiovisuelle, de leur manque d'intérêt pour le genre et de leur indigence. « *Aussi nous comptons beaucoup sur les revues critiques des bibliothèques ou des organismes professionnels qui ont des critiques substantielles, parce qu'elles connaissent l'histoire du livre jeunesse, elles savent faire des comparaisons entre ce que font les éditeurs, les auteurs ou les illustrateurs* », commente Francine Bouchet, éditrice de La Joie de lire⁴. Même si chacun précise bien qu'un éditeur ne pourrait en aucune façon se satisfaire du réseau des bibliothèques pour équilibrer une vente. Mais les éditeurs notent quand même que les bibliothèques ont du mal à comprendre la question de l'équilibre économique, la nécessité pour eux de proposer un catalogue avec différents types de livres, susceptibles de convenir à différents publics.

Les éditeurs jeunesse dans leur ensemble ont exprimé leur position hostile au prêt payant en bibliothèque, et certains même de façon très claire. Ainsi, Alain Serres a édité une affiche, signée par Pef, proclamant *Liberté, égalité, gratuité du prêt*, diffusée d'abord à 2 000 exemplaires puis à 6 000 par l'Association des bibliothécaires français et Thierry Magnier a publié *Livre de bibliothèque* (2000), un livre conçu avec les bibliothécaires de La Crèche (Deux-Sèvres), dans lequel une trentaine d'illustrateurs ou d'auteurs racontent en images et en mots leur bibliothèque publique.

Mais promotion ou soutien, la différence est ténue, à tel point que des éditeurs proposent aujourd'hui aux bibliothèques de participer au lancement de leurs nouveautés. Quand on

sait que les médias sont peu enclins à s'intéresser à la littérature de jeunesse, les bibliothèques, surtout les plus importantes ou les plus « communicantes », deviennent un lieu de promotion pour les éditeurs, au même titre que les librairies. Alors que jusqu'à récemment, les éditeurs se contentaient d'envoyer leur catalogue annuel, ils sont de plus en plus nombreux à proposer aux bibliothèques l'envoi de leurs programmes de parutions à venir, sous forme de petit journal avec commentaires et interviews d'auteurs, ceux-là mêmes qu'ils envoient aux libraires ou aux journalistes. Certains vont jusqu'à proposer aux bibliothécaires d'accueillir une exposition pour le lancement d'une de leurs nouvelles publications.

La médiation : animations et outils de promotion

Les bibliothèques jeunesse sont en général très actives pour sensibiliser leur public (adultes ou enfants) à l'actualité éditoriale pour la jeunesse. Sélections de nouveautés (destinées aux parents pour les guider dans leurs achats en librairie ou bien aux enseignants pour la bibliothèque d'école), expositions de créateurs, prix littéraires, fêtes du livre, les outils de promotion sont très variés. Ainsi, à la lecture des programmes des animations dans les bibliothèques de la ville de Paris sur toute une année, on constate que plus de la moitié d'entre elles concerne des livres de parution récente.

Prix et concours littéraires

Le premier prix littéraire décerné à un livre pour enfants, le *prix Jeunesse*, a vu le jour en 1934, fondé par l'éditeur Michel Bourrelier, sur les suggestions des bibliothécaires de l'Heure Joyeuse, Marguerite Gruny et Mathilde Leriche. Il était décerné sur manuscrit et donnait à l'auteur la certitude de voir son œuvre éditée. Le jury, outre des bibliothécaires et des

4. *Les Éditions Jeunesse, l'apprentissage*, un film de Marc Jappain, produit par Son et Lumière, 2001, diffusé dimanche 2 décembre 2001 sur France 5.

enseignants, comptait quelques personnalités connues du monde littéraire, parmi lesquelles Paul Hazard, Georges Duhamel, Paul Fort, Charles Vildrac⁵... Par ailleurs, le règlement stipulait dans son article 1 que le prix était créé « *dans l'espoir de donner un nouvel essor à la littérature pour les enfants, de langue française, qui ne semble pas avoir atteint son plein développement* » et un peu plus loin : « *Le but à atteindre est de développer le goût de la lecture saine chez les enfants. L'auteur devra s'abstenir de toute incursion dans le domaine politique ou religieux.* » Car, comme le précise Janine Despinette, dans *Enfance*, « *aujourd'hui comme hier, les prix littéraires révèlent en clair l'optique de la société et de l'époque, propre à chaque pays, sur ce qui est bon pour l'enfant. [...] Le but de tous les jurys des prix littérature pour la jeunesse est toujours et partout d'encourager le développement d'une littérature de qualité tenant compte des intérêts et des aspirations spécifiques d'une nouvelle génération de lecteurs* »⁶. Et plus loin, elle complète : « *Les motivations qui conduisent à créer un prix sont diverses, pas faciles à cerner ou à discerner. Ce peut être : [...] une manifestation-réflexe de sélection représentative des goûts, des mentalités et objectifs d'un groupe de "consommateurs" donné, des "décideurs" réagissant non plus en fonction d'une promotion de la littérature, ni par rapport à la place du livre dans l'évolution de l'histoire littéraire et artistique mais dans une stricte attitude de médiation "éducative" entre une œuvre et ses destinataires, les enfants.* »

Aujourd'hui, même s'ils sont bien moins nombreux qu'en littérature générale, le nombre de prix littéraires dans le domaine de la littérature de

jeunesse ne cesse d'augmenter : chaque année, il s'en crée de nouveaux, décernés par des associations ou institutions en littérature de jeunesse ou par des institutions publiques⁷. La plupart ont moins de vingt ans d'existence et sont attribués par un jury de spécialistes (France Télévision, Baobab du Salon du livre de Montreuil, Prix du ministère de

Les bibliothèques
n'organisent pas de prix
pour un album,
pour l'illustration d'un livre,
et encore moins pour un
ouvrage documentaire.
Il s'agit donc bien
de faire lire les enfants,
et de leur faire lire
de la fiction littéraire

la Jeunesse et des Sports, Prix de l'Assemblée nationale, Prix de la Société des gens de lettres, Prix Lecture jeunes, etc.), rarement par des enfants (Chronos, Tam-Tam - auxquels des bibliothèques peuvent s'associer, Les Incorruptibles, organisé par les librairies Pages).

Leurs objectifs sont variés (éducatif, médiatique, commercial) et leur impact sur les ventes rarement effectif. Les éditeurs « *s'accordent à dire que les prix littéraires, des plus prestigieux aux plus confidentiels, ont un impact très faible, voire nul, sur les ventes* »⁸, affirmation nuancée par certains, qui affirment qu'un prix comme celui de France Télévision ou

le prix des Incorruptibles a un impact quasi immédiat. La presse (écrite ou audiovisuelle) leur fait peu écho, même quand elle est partenaire, comme *Le Monde* pour le Baobab de l'album.

Depuis 1989, les bibliothèques jeunesse participent au *Prix Sorcières*, à travers le secteur jeunesse de l'Association des bibliothécaires français (ABF). Ce prix, créé en 1986 par l'Association des libraires spécialisés jeunesse (ALSJ), est décerné chaque année à six ouvrages dans différents genres ou pour différents publics. Le jury est donc composé de libraires de l'ALSJ et de bibliothécaires (la commission Prix Sorcières de l'ABF, créée en 1997, rassemble une dizaine de personnes, en lien avec l'ensemble des bibliothèques participantes). Le prix porte sur une sélection d'ouvrages ayant le plus marqué les professionnels dans leur vie quotidienne. Comme il est indiqué sur le site de l'ABF⁹, cette sélection « *réaffirme le souhait des libraires et des bibliothécaires de proposer aux jeunes lecteurs d'aujourd'hui des livres qui ne laissent pas indifférents, faits de larmes et de rires, de violence et de douceur, des livres pour se construire en toute liberté, en toute curiosité* ». Tout un programme ! Toujours sur le site de l'ABF : « *Depuis sa création, le prix est de plus en plus reconnu et devient une référence pour les professionnels dans le choix des livres [...]. Les éditeurs, auteurs et illustrateurs accordent beaucoup d'importance au Prix Sorcières car il représente vraiment le choix de professionnels qui sont en contact permanent et privilégié avec le public.* »

On peut néanmoins s'étonner que les bibliothécaires jeunesse n'aient pas mis sur pied leur propre prix littéraire, décerné par un réseau de bibliothécaires local, régional, voire national, par exemple à un auteur pour l'ensemble de son œuvre (à l'image

5. Mathilde Leriche, *50 ans de littérature de jeunesse*, Magnard, Éd. l'École, 1979, coll. « Lecture en liberté ».

6. Janine Despinette, « La littérature pour la jeunesse dans le monde, ses prix littéraires et leurs finalités », *Enfance*, n° 3-4, 1984, p. 225-331.

7. Pierre Bruno, « Les prix littéraires », *Nous voulons lire*, n° 133-134, printemps 2000.

8. *Étude de la production dans l'édition jeunesse en 2001*, Syndicat national de l'édition, 2002.

9. <http://www.abf.asso.fr>

LES BIBLIOTHÈQUES JEUNESSE ET LA CRÉATION LITTÉRAIRE

du prix Andersen, décerné par l'IBBY¹⁰), ou bien à un manuscrit pour inciter ensuite un éditeur à l'éditer.

Cependant de très nombreuses bibliothèques pour la jeunesse (en augmentation chaque année) organisent des prix, presque tous décernés par un jury d'enfants. Avant même de récompenser une œuvre et son auteur, l'objectif de ces prix littéraires est d'inciter les enfants à lire (de bons livres) - le prix (comme un concours ou un rallye lecture) étant une véritable incitation à la lecture. D'ailleurs, les jurys sont presque toujours composés de classes d'élèves (là aussi, de plus en plus nombreuses au fil des années), rarement d'enfants fréquentant la bibliothèque sur leur temps libre. Autrement dit, participer à un jury littéraire est une activité certes stimulante mais elle est obligatoire.

La sélection des ouvrages en lice mobilise énormément les bibliothécaires, qui ont à cœur de ne pas se tromper dans leurs choix. Pourtant, les critères, dits de « qualité », ne sont pas toujours clairs ni définis (comme pour toute sélection, d'ailleurs). Les libraires partenaires peuvent être associés au choix, rarement les enseignants (ce sont pourtant eux qui vont accompagner les enfants dans leurs lectures) et jamais les enfants. L'argument le plus souvent avancé étant qu'il serait impossible de demander aux uns et aux autres de lire l'ensemble des ouvrages pour en retenir cinq ou six. L'ensemble, non, mais une présélection ?

Rarement de trophée pour l'heureux élu, pas souvent d'argent non plus (sauf à Bègles, où l'auteur primé reçoit la somme de 750 euros), mais le plaisir d'être invité à venir rencontrer les enfants, lors d'une manifestation festive et solennelle. Aussi, souvent ne sont retenus dans la sélection que les ouvrages dont les auteurs s'engagent à venir le jour J. On récompense un auteur - vivant, français et disponible - ayant écrit un roman

*Illustration : Philippe Bertrand.
Conception : Studio Graphique Diapason.*

dans l'année, dans la catégorie d'âges concernés par l'initiative. À ma connaissance, il n'existe pas de prix décerné à un auteur pour l'ensemble de son œuvre. La lecture (de texte) - comme à l'école - reste l'objectif principal. Pourquoi, alors, choisir des livres parus dans l'année, sélectionnés en peu de temps (les bibliothécaires s'en plaignent), sans pouvoir s'appuyer sur des critiques, pas encore parues dans la presse professionnelle ? L'équilibre de genres, de thèmes, d'écriture, de difficulté est recherché (pour proposer un éventail

diversifié aux enfants), ce qui conduit quelquefois à certaines concessions de la part des bibliothécaires, avec le risque, à tout coup, de voir le livre le moins apprécié par les adultes élu à l'unanimité par les enfants. Sans oublier les livres dits « à problème », souvent à cause du sujet abordé, qui risqueraient de choquer enseignants et parents, et qu'on préfère donc écarter de la sélection. Et c'est toujours l'heureuse surprise de voir les enfants plébisciter le livre qui a fait hésiter les bibliothécaires, comme ce fut le cas, par exemple, avec *Les Lettres de mon petit frère* de Christophe Donner (l'École des loisirs, 1992), à Bobigny.

Sauf erreur de ma part, les bibliothèques n'organisent pas de prix pour un album, pour l'illustration d'un livre, et encore moins pour un ouvrage documentaire. Il s'agit donc bien de faire lire les enfants (les classes concernées vont du cours élémentaire au collège ou lycée), et de leur faire lire de la fiction littéraire.

Même s'ils sont annoncés dans la presse locale, voire la presse professionnelle (y compris les sites Internet), ces prix ont bien sûr un impact très limité sur le succès commercial. Pourtant les éditeurs y sont très attentifs. Outre le plaisir ou la fierté qu'elles procurent, ces récompenses les confortent dans leurs choix éditoriaux, pas toujours faciles à faire (en particulier face à des équipes commerciales réticentes). Les auteurs, surtout les débutants ou peu aguerris, sont sensibles à ces marques de reconnaissance, peu nombreuses en littérature de jeunesse. Certains, même, les recherchent, plus ou moins explicitement, en publiant des livres qui correspondent aux thématiques demandées...

10. <http://www.ibby.org>

Les expositions

Les expositions d'illustrations originales, louées ou montées sur place, sont aujourd'hui très appréciées par les bibliothèques, qui les accompagnent souvent d'animations, en accueillant les créateurs, par exemple. Le public visé semble être à la fois les enfants (dans le cadre de visites-animations), mais également les adultes. Il est d'ailleurs intéressant, à cet égard, d'observer à quelle hauteur sont accrochés les cadres sur les murs ou les grilles.

Ces dernières années, des expositions d'envergure ont circulé aux quatre coins de la France, souvent coproduites par plusieurs bibliothèques regroupées en partenariat avec d'autres organismes (par exemple le Centre de promotion du livre de jeunesse - CPLJ¹¹ - pour l'exposition sur Anthony Browne, en 2001, Nicole Claveloux ou François Place). Leur mise en scène, confiée ou non à un scénographe, exige à la fois des moyens financiers importants et un lieu d'accueil spacieux. Quelquefois, mais pas toujours, l'artiste exposé est associé à la mise en œuvre de l'exposition.

Exposer des illustrations originales d'albums est devenu une pratique courante. Comme l'explique René Turc dans son catalogue *Tout un livre sur les murs : 20 expositions d'originaux* (Grandir, 2000) : « Il apparaît que l'exposition d'originaux est un moyen exceptionnellement efficace d'intéresser les jeunes lecteurs, et les adultes, à une production artistique qui reste nimbée de mystères. La confrontation avec des originaux amène le public à s'interroger sur les voies de la publication, sur les choix techniques aux différentes étapes de la fabrication et ce qu'il advient d'un travail pictural mené selon des procédures très personnelles. C'est souvent l'occasion de rencontres avec les artistes qui, à

partir de cette approche collective de leurs travaux, sont mis à la question par leur jeune public... Des rencontres qui ne sont pas seulement profitables aux enfants : la création rebondit dans de nouvelles directions qu'on retrouvera en livres et... expositions. »

Aujourd'hui, de nombreux éditeurs pour la jeunesse proposent des expositions « clés en main » des illustrations originales d'albums qu'ils ont publiés. Après l'avoir fait de façon artisanale, ponctuelle pour répondre

Les « guides de lecture »
publiés par les
bibliothèques n'ont pas
grande incidence
sur les ventes.
Il n'empêche,
les éditeurs
et les responsables
de collections les lisent
attentivement, car ils ont,
de fait, peu de retour
sur leur production,
vu la pauvreté
et la quasi-absence
de la critique
en littérature de jeunesse

à des demandes de bibliothèques, les éditeurs en sont dorénavant les producteurs : les éditions Grandir proposent aux bibliothèques la location (environ 800 euros par mois) des expositions des illustrations originales d'une vingtaine de leurs livres, présentées dans le catalogue *Tout un livre sur les murs* (publié en août 2000). À la rentrée 2002, les éditions

Thierry Magnier créent Les Originaux-THEM Sarl : l'exposition (originaux encadrés, avec affiches et cartons d'invitation en option) est, là aussi, fournie clés en main. L'éditeur ne cache pas qu'outre le fait « d'encourager l'accès du plus grand nombre à des œuvres au contenu artistique fort », cette nouvelle activité a également pour but d'assurer des revenus à ses auteurs, puisqu'un pourcentage de la location leur est rétrocédé. Rue du monde, Casterman, Le Seuil, Syros, etc. produisent, ou vont bientôt produire, des expositions pour les louer aux bibliothèques.

C'est l'Art à la page¹², une galerie créée en 1990 par Marie-Thérèse Deveze et Françoise Bouchet (toutes deux issues de l'édition jeunesse), qui a inauguré ce concept d'exposition clés en main : dès sa création, les responsables souhaitent faire reconnaître l'image d'album comme un « art à part entière », à travers, entre autres, des expositions d'illustrations originales, liées à l'édition (autour de l'œuvre d'un artiste ou de son dernier livre), présentées d'abord dans les locaux parisiens de la galerie, et ensuite proposées à la location, essentiellement aux bibliothèques (le coût varie de 280 à 450 euros par semaine).

Ces dernières sont d'ailleurs nombreuses à s'adresser à l'Art à la page, qui crée également des expositions à la demande. La bibliothèque de Limoges a signé une convention avec l'Art à la page, avec laquelle elle monte cinq expositions par an autour d'un illustrateur contemporain. À la fin de chaque exposition, la bibliothèque achète une œuvre originale, constituant ainsi, au fil des années, une galerie permanente dans la section jeunesse. Une collaboration entre les bibliothèques de la ville de Paris, l'Art à la page et les éditions Ipomée a permis la conception d'expositions consacrées à des illustrateurs français, qui circulent depuis trois ans dans les bibliothèques de la capitale.

11. <http://www.ldj.tm.fr>

12. <http://www.artalapage.com>

Illustration :
Benoît Jacques.
Graphisme :
Bruno Souétre.

Là encore, il ne serait pas inintéressant de s'interroger sur l'intérêt de telles expositions, intérêt littéraire, pédagogique, culturel, mais aussi d'un point de vue artistique. Au-delà du fait de permettre aux enfants (et aux adultes) de mieux appréhender le chemin qui va de la création au livre, ces expositions s'intègrent-elles dans une véritable démarche artistique (qui est le propre d'une exposition d'œuvres d'art) ? Les bibliothèques sont-elles, de par leur aménagement, les lieux adéquats pour accueillir de telles expositions ? Quand il s'agit d'un public d'enfants, les expositions ne doivent-elles pas être ludiques autant que « jolies » ? Ce qui exige alors un savoir-faire pour les concevoir (autrement qu'une simple mise sous cadre), auquel les bibliothécaires ne sont en général pas formés. Autant de questions qui pourraient alimenter une réflexion commune.

Des manifestations, salons, festivals

Les bibliothèques participent souvent à l'organisation de fêtes, salons et diverses manifestations locales autour du livre. Souvent une association regroupe divers partenaires, quelquefois à l'initiative de la bibliothèque, surtout dans le cas de manifestations de grande ampleur (Aubagne, Villeurbanne, Cherbourg, Grenoble), où chaque partenaire joue un rôle spécifique. La bibliothèque peut être aussi l'organisateur de la manifestation, comme c'est le cas à Luçon (qui rayonne sur les trente communes rurales alentour).

Ces manifestations accueillent, selon les cas, des stands d'éditeurs ou le libraire de la ville, qui sélectionnent eux-mêmes les livres proposés à la vente. Les bibliothécaires s'attachent plutôt à choisir les auteurs invités à rencontrer les enfants, rencontres

préparées bien en amont dans les écoles, comme à Aubagne, pour le Festival méditerranéen du livre jeunesse (organisé par la bibliothèque municipale) ou à Luçon. À Roubaix, la fête du livre et de la lecture (Livre comme l'air), en juin, vient mettre un point d'orgue, avec une programmation festive tout public dans un jardin, aux différentes initiatives menées durant l'année par la médiathèque et les associations, tout en mettant à l'honneur un artiste (Benoît Jacques en 2001) ; c'est aussi l'occasion de faire découvrir, par le biais de la librairie, des éditeurs tels qu'Esperluette ou Joker diffusion. Pourtant, aux dires de quelques-uns des bibliothécaires organisateurs, les éditeurs ne manifestent pas un grand intérêt pour ces fêtes ou salons, répondant tout juste aux sollicitations, alors que les bibliothécaires attendraient parfois qu'ils soient force de propositions.

Les sélections de livres éditées par les bibliothèques

De nombreuses bibliothèques éditent des sélections annuelles de nouveautés, de plus ou moins grande envergure, et destinées à un public plus ou moins large. Elles sont souvent le résultat d'un travail d'un comité de lecture, local ou départemental, comme c'est le cas pour Lurelu, la sélection publiée par la bibliothèque de Cherbourg, ou pour celle de Livres au trésor, qui réunit chaque mois bibliothécaires et documentalistes du département de la Seine-Saint-Denis pour analyser la production courante en fiction jeunesse.

Quand on regarde les choix d'ouvrages de ces diverses sélections, on s'aperçoit bien vite que si, de l'une à l'autre, les titres ne se recoupent qu'à 50 ou 60 %, ce sont quand même les mêmes genres de livres ou d'auteurs qui sont retenus (pour leur singularité et leurs qualités littéraires, artistiques, thématiques), les mêmes éditeurs qui sont privilégiés - ceux que les bibliothécaires apprécient, ont envie de soutenir et d'encourager.

Dans ces bibliographies, on est loin des savants équilibres d'éditeurs qu'on retrouve dans les « livres conseillés » par la presse généraliste ! Ces « guides de lecture » publiés par les bibliothèques n'ont, là non plus, pas grande incidence sur les ventes. Il n'empêche, les éditeurs et les responsables de collections les lisent attentivement, car ils ont, de fait, peu de retour sur leur production, vu la pauvreté et la quasi-absence de la critique en littérature de jeunesse.

Les auteurs

On aurait tendance à l'oublier tant il nous semble naturel aujourd'hui, mais le classement des romans par ordre alphabétique sur les rayonnages participe, à son niveau, à une reconnaissance de l'auteur jeunesse : en librairie, les livres jeunesse sont presque toujours classés par collection. Les bibliothécaires jeunesse ont à cœur depuis toujours de mettre en avant les auteurs, d'attirer sur eux l'attention des enfants, ce qui ne se ferait peut-être pas naturellement.

Les auteurs, et les illustrateurs dans une moindre mesure, ont presque droit de cité en bibliothèque aujourd'hui : ils sont très souvent invités (dans les locaux de la bibliothèque ou ceux des écoles partenaires) à rencontrer les enfants, pour échanger avec eux autour de leurs livres, animer des ateliers d'écriture ou d'illustration, ou bien encore pour rencontrer les équipes professionnelles. Ils le font souvent avec plaisir et même enthousiasme, réservant aux enfants des moments magiques d'échanges fructueux. Bien évidemment rémunérées (mais cela n'a pas toujours été le cas et n'est pas encore complètement admis), ces interventions sont devenues, pour une partie d'entre eux, un complément financier nécessaire, ce qui, là encore, provoque quelques dérives.

Si certains auteurs limitent leurs interventions à quelques-unes par an, choisies avec soin et exigence à partir

d'un projet, d'autres ont un carnet de rendez-vous rempli sur plusieurs mois, voire années, d'avance. Certes la qualité – ou la profusion – de leur œuvre est souvent à l'origine de ces nombreuses sollicitations. Mais elles sont aussi quelquefois provoquées par les auteurs eux-mêmes (par exemple sur leur site Internet, sur les listes de diffusion ou par des courriers envoyés aux bibliothèques, informant de leur dernière nouveauté et de leur disponibilité pour rencontrer les enfants ; ou bien encore, tout simplement, en écrivant sur des sujets « porteurs »).

Autre paradoxe, lié au statut même de l'auteur, obligé, comme en littérature générale, d'assurer lui-même la promotion de ses publications : l'auteur intervenant doit être « bon », faire preuve de pédagogie, séduire les enfants mais aussi les bibliothécaires. Gare à celui qui « rate » sa prestation, déçoit les attentes des bibliothécaires (eux-mêmes attentifs aux réactions des enfants). Son livre est peut-être intéressant, mais on ne l'invitera plus ! Des liens se tissent, certains sont invités chaque année. D'ailleurs, certains auteurs affirment que ces rencontres avec les enfants leur sont nécessaires, qu'elles les nourrissent.

La *Charte des auteurs et illustrateurs de jeunesse*¹³ (association qui regroupe à ce jour plus de quatre cents auteurs et illustrateurs) définit, chaque année, un tarif conseillé pour ces interventions (qu'elle estime à six mille journées par an), afin d'éviter tout abus ou toute dérive. Ce tarif (305 euros la journée) est d'ailleurs presque toujours appliqué par les bibliothèques.

Bien sûr, on peut imaginer d'autres formes de rencontres entre les enfants et les auteurs : courrier, mél, sites Internet, ateliers de création ou encore des petites « résidences ». Un auteur jeunesse nous racontait, par exemple, qu'il s'était rendu, pendant quelques mois, dans une classe (mais pourquoi pas dans une bibliothèque ?)

plusieurs fois par semaine. Il s'installait au fond de la classe, dos aux enfants, et écrivait. Il puisait – ou non – son inspiration dans la concentration ou le bruissement des enfants, dans la vie de la classe, dans les échanges furtifs, leurs questions. Les enfants, d'abord étonnés, ont suivi attentivement l'évolution de son travail, qu'il leur communiquait de diverses façons.

Il serait néanmoins intéressant de pouvoir analyser l'apport de ces rencontres avec les auteurs (au-delà de l'effet magique lié, entre autres, au statut même de créateur : on sait la fascination des enfants et des jeunes pour les vedettes) et de voir de quelle façon elles modifient le rapport des enfants et des jeunes au livre, à la création, leurs choix de lecture, ou si elles servent simplement (et ce n'est déjà pas mal) de déclencheur de lecture. Ainsi, les auteurs invités sont rarement, voire jamais, choisis par les enfants, ils le sont par les médiateurs (bibliothécaires, documentalistes, enseignants), en fonction de leur actualité, du thème ou du genre de leurs ouvrages en lien avec l'activité du moment (salon, fête du livre, animation à la bibliothèque, programme scolaire) et, bien sûr, en fonction de leur disponibilité. Il serait également intéressant d'analyser de quelle façon cette profusion de rencontres avec les jeunes lecteurs modifie le travail de création des auteurs.

En 1985, Isabelle Jan¹⁴ soulevait déjà la question : « *Maintenant on parvient au livre grâce au médiateur. C'est lui qui devient la pièce maîtresse de l'édifice, au détriment du texte et du lecteur. Comme si contes, récits, images ne pouvaient exister hors de la présence d'un commentaire. [...] C'est tout le problème de l'animation qui se pose ici. La littérature enfantine actuelle possède aujourd'hui des auteurs, mais qui sont plus là pour "animer"* »

14. Isabelle Jan, *La Littérature enfantine*, Éd. ouvrières, Dessain et Tolra, 5^e éd., coll. « Enfance heureuse », 1985.

13. <http://perso.wanadoo.fr/cielj/charte/>

leurs livres que pour les créer. [...] L'important n'est plus la projection sur un objet assez puissant pour permettre la sublimation des désirs, mais la suggestion des "besoins" aussitôt éparpillés en un activisme décentré. [...] Il est permis de se demander si la diversité dans ce domaine [de la littérature de jeunesse] n'est pas apparente et si, loin de l'enrichir, cette animation autour du livre n'a pas limité, appauvri, banalisé son contenu, et si l'on ne se trouve pas, là comme ailleurs, dupe d'une fausse variété : une même marchandise diversement emballée. Et pourquoi le livre, produit industriel, échapperait-il aux lois de l'industrialisation ? Le caractère mécanique des questions-réponses que révèle le dépouillement systématique de ces "animations" fournit de sérieuses indications dans ce sens et tout le talent des animateurs ne parviendra jamais à faire vivre l'inerte ; jusqu'au cas limite où l'animation trouve sa fin en elle-même.»

Briser les frontières

On vient de le voir, les bibliothèques jeunesse ne manquent pas d'initiatives pour promouvoir et faire vivre la littérature de jeunesse contemporaine auprès des enfants et des adultes... médiateurs. Car il est

plutôt rare¹⁵ de voir l'ensemble d'une bibliothèque, toutes sections confondues, mener une action commune de médiation autour de livres pour enfants. Combien de secteurs adultes proposent, à leur public, des livres d'images publiés par des éditeurs jeunesse ? Regroupent sur un même rayonnement les livres pour enfants et les livres pour adultes d'un auteur ?

Malgré les tentatives de certains éditeurs pour briser les frontières, le statut de la littérature jeunesse a peu évolué, profondément lié à son destinataire, l'enfant : en dépit de l'abondance de publications, parmi lesquelles quelques, et seulement quelques, joyaux, les éditeurs (et les créateurs), à quelques exceptions près, explorent peu de nouveaux territoires (par exemple, la littérature traduite est - toujours - essentiellement anglo-saxonne), incitent peu les auteurs à expérimenter des formes d'écriture, de récit, d'illustration qui risqueraient d'être « incompris » (par les adultes ou par les enfants), s'ouvrent peu à des artistes d'autres disciplines.

Les bibliothèques ne pourraient-elles pas alors jouer un rôle spécifique et incitatif ? En éveillant la curiosité et l'intérêt des enfants et des adultes pour les divers champs de la création contemporaine (arts plastiques, numériques, photo, musique,

spectacle vivant, design, etc.), en créant les passerelles entre eux, en faisant découvrir œuvres et artistes, mais également des démarches artistiques interdisciplinaires, en suscitant ou en accompagnant des créations, en accueillant des artistes, en travaillant avec eux ?

Un certain nombre de bibliothèques se sont engagées depuis longtemps dans cette direction, entre autres autour des livres d'artistes (comme peut le faire l'association des Trois Ourses¹⁶), ou bien encore en aménageant l'espace des enfants avec du mobilier design. Mais il nous reste encore de nombreux champs à défricher.

Septembre 2002

16. Les Trois Ourses, association fondée en 1988 par des bibliothécaires, défend des artistes dont elle aime le travail en direction des enfants, diffuse leurs livres introuvables, conçoit et organise des expositions, de préférence dans les bibliothèques, collabore avec les éditions Corraini, l'association I Munariani (Les amis de Munari) et Spécimen (association pour la promotion des livres d'artistes dans les bibliothèques de lecture publique), organise des formations autour des livres des artistes présents dans son catalogue et plus précisément sur Katsumi Komagata et Bruno Munari. <http://www.chez.com/troisourses>

* Cet article a été réalisé à partir d'entretiens accordés par Emmanuelle Bitaux, Patrick Borione, Arlette Calavia, Françoise Colombani, Katy Degreef, Clotilde Deparday, Geneviève Garcia, Isabel Gautray, Lucienne Guérineau, Claude Gutman, Marie Lallouet, Élisabeth Lortic, Thierry Magnier, Françoise Matteu, Michèle Moreau, Hélène Rebillard, Alain Serres.

15. S'il y a des contre-exemples, je serais ravie d'en avoir connaissance.